

Le Prix du Prolé de Nîmes

Dans le but de développer un dialogue social et interculturel mis en place par l'association « Les amis du Prolé » en 2008, celle-ci propose, pour l'année 2010, la création du premier

« Prix du Prolé de Nîmes ».

Ce prix, doté d'une valeur de 1000 €, récompensera l'auteur d'une œuvre artistique créée pour la circonstance et répondant au mieux au thème proposé.

Cette action a pour but, *avec l'art comme langage*, de favoriser les rapprochements et les échanges entre les différents participants au projet (artistes et public) afin de promouvoir la diversité des approches, de favoriser le partage, l'altérité, la circulation du savoir, ainsi que l'enrichissement humain généré par la cohabitation des différents acteurs de la vie culturelle et artistique présents en ce lieu.

Toutes les disciplines artistiques seront sollicitées, quel que soit le domaine d'expression.

Arts visuels : peinture, sculpture, photos, vidéo, installation, cinéma (courts-métrages) etc.

Arts vivants : théâtre, danse, musique, cirque, performance, slam, etc.

Écriture : conte, poésie, slam, nouvelles, etc.

Un règlement sera édité, celui-ci précisera les conditions de participation à cet événement.

Le bon déroulement de l'action sera garanti par l'autorité d'un jury qui seul sera habilité à prendre les décisions nécessaires à la réalisation du projet.

Le jury sera constitué de membres de l'association, d'artistes, de journalistes spécialisés, de critiques d'art, d'enseignants, d'éducateurs etc.

Règlement

Article 1

L'association « Les Amis du Prolé » propose, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010, un concours intitulé « **Le prix du Prolé de Nîmes** ».

Le projet devra être présenté au jury avant le 31 juin 2010.

Le jury se prononcera au plus tard le 31 juillet 2010.

Ce prix d'une valeur de 1000 € récompensera une œuvre artistique créée spécialement pour cet événement. Cette œuvre choisie par un jury devra répondre au plus près au thème proposé.

Article 2

La rencontre est ouverte à tout artiste engagé dans une démarche de création contemporaine, quels que soient la technique ou le champ d'expression utilisé.

- Arts visuels : peinture, sculpture, photos, vidéo, installation, cinéma, etc.
- Arts vivants : théâtre, danse, musique, cirque, performance, slam, etc.
- Ecritures : conte, poésie, nouvelles, etc.

Article 3

Le thème de cette année est « **HISTOIRE DE MON HISTOIRE** ».

Il s'agira, pour l'artiste participant, de proposer une œuvre qui exprimera artistiquement un élément important de son histoire propre.

Article 4

Conditions de participation :

1. La participation de chaque artiste est gratuite.
2. Aucune œuvre n'est à vendre.
3. Un contrat de participation sera envoyé pour chaque dossier retenu, celui-ci devra être renvoyé signé.

Article 5

Constitution du dossier de participation :

1. Cinq photos significatives du travail et un projet de l'œuvre seront présentés (photocopie A4, ou vidéo - Préciser au recto, les formats, explication de la technique, titre et date des œuvres).
2. Un texte expliquant la démarche de l'artiste n'excédant pas une page, de l'œuvre proposée.
3. Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour retour de dossier.
4. Un C.V.

Article 6

Conditions d'exposition :

1. Chaque proposition retenue par le jury conduira son auteur à bénéficier d'un espace permettant d'exposer son œuvre à l'intérieur du bar ou dans la cour.
2. L'artiste devra participer à l'installation de son œuvre, et assurer les frais de mise en place.

Article 7

En ce qui concerne les œuvres proposées au titre des arts vivants, celles retenues par le jury seront auditionnées ou visionnées au cours d'une soirée publique organisée par l'association quelques jours avant la proclamation des résultats.

Article 8

Transports, réception (sauf accord contraire) :

1. Le transport et la récupération des œuvres à la fin de l'événement sont à la charge de l'artiste.
2. En cas d'envoi par transporteur, la réception et le retour des œuvres devront être assurés par l'artiste lui-même.

Article 9

Responsabilités et assurances :

L'artiste prend à sa charge l'assurance des œuvres, pendant leur transport et pendant le temps de l'exposition.

« Les amis du Prolé » s'engagent à contracter une assurance complémentaire.

Article 10

Ne pourront être pris en considération les contrats de participation incomplets, raturés, envoyés à une mauvaise adresse, insuffisamment affranchis, ainsi que les œuvres réceptionnées après la date limite d'envoi.

Article 11

Planning :

1. Date limite d'envoi des dossiers de candidature : le 30 juin 2010, le cachet de la poste faisant foi.
2. Les organisateurs s'engagent à donner leur réponse avant le 31 juillet 2010
3. Les artistes exposant peuvent disposer des lieux à compter du mardi 21 septembre 2010 pour une durée de 10 jours
4. Les installations seront impérativement en place le 24 septembre 2010
5. Les artistes pourront retirer leurs œuvres à partir du 1^{er} octobre 2010
6. L'association « Les amis du Prolé » ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable des œuvres entreposées dans le lieu au-delà des dates de l'exposition.

Article 12

Le choix des artistes retenus sera effectué par un jury constitué par des représentants de l'association initiatrice du projet et par des artistes, des critiques d'art, des collectionneurs, des enseignants, des éducateurs, des journalistes spécialisés, etc.

Article 13

Les résultats de ce concours seront annoncés par un représentant du jury au cours d'un apéritif de clôture.

Il sera attribué au lauréat un certificat complémentaire « Prix du Prolé de Nîmes ».

Il sera donné à chaque participant une attestation « a participé au Prix du Prolé de Nîmes en 2010 », destinée à inscrire dans la mémoire de l'artiste sa participation à l'événement.

Article 14

Le simple fait de participer à cette rencontre implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et également l'abandon de tous droits de reproduction de l'œuvre, laquelle pourra figurer dans les dossiers photos ou autres de l'association.

Les Amis du Prolé
20 rue Jean Reboul
30 000 Nîmes
Tel. : 04 66 21 67 23

Le Prix du Prolé 2010

“HISTOIRE DE MON HISTOIRE”

FICHE TECHNIQUE/ TECHNICAL APPLICATION

Nom / *Name* :

Prénom / *First name* :

Nationalité / *Nationality* :

Adresse / *Address* :

Téléphone / *Telephone number* :

Télécopie / *Fax number* :

E-mail :

Votre projet / *your project* is :

- Peinture / *painting*
- Sculpture / *sculpture*
- Photographie / *photography*
- Installation / *installation*
- Vidéo / *video*
- Performance / *performance*
- NTIC / *new technologies of communication*

Autre / *other* :

- Cinéma / *cinema*
- Théâtre / *drama*
- Musique / *music*
- Chant / *song*
- Danse / *dance*
- Ecriture / *writing*

L'œuvre que vous présentez / *the artwork you are presenting*

- ✓ Est bien réalisée pour la circonstance en fonction du thème / *is made for the occasion according to the topic given.*

L'œuvre que vous présentez / *the artwork you are presenting*

- ✓ est prête à être installée / *is ready for installation*
est à réaliser « in situ » / *will be made on site*

Dans quel type de lieu / *in which kind of space /venue :*

- ✓ couvert (intérieur) / *indoors*
- ✓ découvert (extérieur) / *outdoors*

Donnez toute précision que vous jugez utile sur la topographie du lieu choisi / *Give any useful detail on the characteristics of space/venue you would like your work to be shown :*

Si c'est une œuvre « in situ », que prévoyez-vous dans le lieu (travail sur l'espace, volume, matériaux, équipement...). Décrivez :

If it is made on site, describe how you want to use the space, volume, raw material, equipment ...

Les réalisations "in situ" se feront entre le et le, de combien de temps aurez-vous besoin et quels jours :

The works made on site will have to be made between and ; how long will you need to be on the spot, and ON which days :

Il nous faudrait un texte succinct mais complet qui explique votre démarche artistique. Ce texte sera affiché avec vos oeuvres lors de l'événement.

We need from you a brief but complete text explaining your artistic approach to the Biennial. This text will be shown with your work during the event.

Merci d'envoyer les informations le plus rapidement possible.

Thank you for sending us all information ASAP.

Avez-vous une demande particulière ?

Do you have any particular request?